

Réfugiés et Déplacés en Afrique centrale

UN DOSSIER D'ECHO-INFORMATION



Tanzanie/Réfugiés rwandais/Ngara - Photo UNHCR

RWANDA, BURUNDI : DES DÉPLACEMENTS DE POPULATIONS SANS PRÉCÉDENT...

LA région de l'Afrique centrale — et plus particulièrement le pays des milles et une collines — est le théâtre, depuis plus de trois ans maintenant, de l'une des plus grandes tragédies de cette fin de siècle. Les crises politiques successives au Rwanda et au Burundi ont engendré des mouvements de populations d'une ampleur exceptionnelle et sont à l'origine de massacres systématiques.

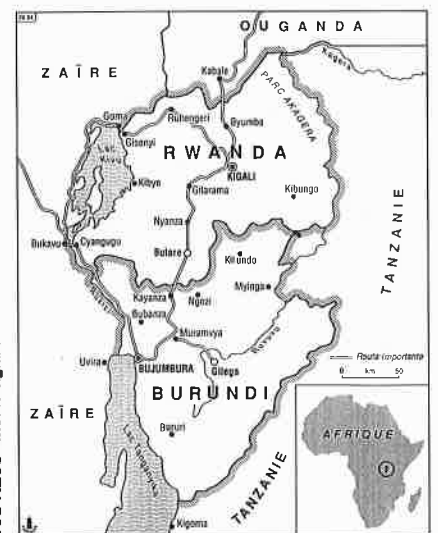
Depuis le début de la guerre civile qui ravage le Rwanda — véritable épice de la crise —, nous sommes en présence de 350.000 déplacés rwandais répartis dans une vingtaine de camps au nord du pays. Dès février '93, 600.000 nouveaux déplacés s'ajoutent aux précédents et rendent ainsi la situation intenable par l'apparition de problèmes aigus d'approvisionnement en eau et en nourriture. En outre, les terres les plus fertiles situées au nord sont laissées à l'abandon en raison de l'insécurité régnant dans les campagnes. En mai '93, quelques 600.000 de ces déplacés entament prudemment leur réinstallation dans la zone démilitarisée ; celle-ci s'effectue dans des conditions de vie très précaires du fait de la sécheresse, du dysfonctionnement des services publics et de l'insécurité. Pendant ce temps, les populations du sud sont également affectées par la disette.

Suite à la tentative de coup d'État militaire au Burundi en octobre '93, le sud du Rwanda fait face à l'arrivée de 275.000 réfugiés burundais qui s'installent principalement dans la préfecture de Butare. Les terrains disponibles pour l'accueil y sont rares et aucune intégration n'est possible pour les nouveaux arrivants (trop forte densité de population dans la région). Les problèmes préexistants d'approvisionnement en céréales et en eau potable sont aggravés par ce nouvel afflux.

Pour obtenir une vision globale du drame, il faut aussi mentionner la présence de 50.000 réfugiés burundais dans l'est du Zaïre, 245.000 dans l'ouest de la Tanzanie, 250.000 déplacés au Burundi même ainsi que 300.000 dispersés — ce qui représente au total le déplacement de presque un sixième de la population de ce pays.

La crise burundaise s'étant déclenchée en pleine saison des pluies, les conditions de vie dans les camps de réfugiés sont extrêmement rudes : hygiène insuffisante, air saturé d'humidité, sol boueux, espace limité, températures très basses (altitude : 2000 mètres), propagation d'épidémies (dysenterie, tuberculose, rougeole), etc.

En avril '94, le double assassinat des présidents rwandais et burundais à Kigali précipite le Rwanda dans une réaction en chaîne de violences meurtrières embrasant le pays tout entier. Selon le Comité international de la Croix rouge, le nombre des victimes s'élève à plus de 200.000 morts. Dans les pays avoisinants, il faut maintenant compter plus de 500.000 réfugiés rwandais supplémentaires suite à cette nouvelle crise. Jamais en Afrique centrale, nous n'avions assisté à un désastre humain d'une telle ampleur.



CARPRESS - MSF/Belgium

**500.000 réfugiés
rwandais : Jamais
en Afrique
centrale, nous
n'avions assisté à
un désastre
humain d'une
telle ampleur.**

ECHO - FILLES



LES ORIGINES DE LA CRISE

LE 6 avril 1994, les présidents du Rwanda, Juvénal Habyarimana, et du Burundi, Cyprien Ntaryamira, ont trouvé la mort dans un attentat. Leur avion fut abattu à partir du sol au-dessus de l'aéroport de Kigali. Les deux chefs d'Etat revenaient d'un sommet en Tanzanie au cours duquel il fut discuté de la mise en place d'un gouvernement de transition au Rwanda suite aux accords de paix conclus à Arusha. Tous deux étaient d'origine hutue, communauté majoritaire dans leur pays respectif, et se trouvaient confrontés à la difficulté de trouver une solution pacifique au partage du pouvoir entre les populations hutue et tutsie.

Le Ruanda-Urundi, pays divisé en deux royaumes distincts dont la population se compose essentiellement de Hutus et de Tutsis, fut rattaché en 1890 à l'Afrique de l'est allemande. En 1922, la Société des Nations donna mandat à la Belgique d'administrer ce territoire. Tout au long de la période coloniale, les différences socio-économiques entre les trois composantes de la population (agriculteurs/Hutu, éleveurs/Tutsi et chasseurs/Twa) — parlant la même langue et ayant la même culture — furent exacerbées par les Européens.

Rwanda/Réfugiés burundais/Kigembe - Photo UNHCR



Ceux-ci accordèrent un traitement de faveur systématique aux Tutsis (accès à l'éducation, aux emplois les plus qualifiés, etc.), en vue de créer une élite "indigène".

L'appartenance "ethnique" fut administrativement figée lors de l'imposition de la carte d'identité avec mention des origines "raciales" par la puissance tutélaire. Dès lors, la mobilité sociale entre communautés devenait impossible et les tensions qui en résultèrent ne tardèrent pas à tourner au drame. Les premiers massacres eurent lieu en 1959 lorsque les paysans hutus se soulevèrent contre l'élite tutsie pour la conquête du pouvoir. Ici s'arrête l'histoire commune de ces deux Etats.

Au Burundi, depuis la chute de la monarchie en 1966, le pays a été dirigé par l'armée, à forte dominance tutsie. En 1988, suite à de nouveaux affrontements populaires d'une grande violence, le Colonel Buyoya (d'origine tutsie) forma, pour la première fois dans l'histoire du pays, un gouvernement d'ouverture nationale. En 1992, après 26 ans de régime à parti unique, il fit adopter une constitution autorisant le multipartisme. L'organisation d'élections libres en juin '93, portèrent

Au Rwanda et au Burundi, la population se compose essentiellement de Hutus et de Tutsis, parlant la même langue et ayant la même culture.

CHRONOLOGIE

I. Ruanda-Urundi :

- 1890 : rattachement à l'Afrique de l'est allemande.
- 1922 : administration par la Belgique sous mandat de la Société des Nations.
- 1959 : Très graves affrontements Hutus/Tutsis
- 1962 : indépendance des deux Etats.

II. Burundi :

- 1966 : destitution du roi et proclamation de la République.
- 1976 : coup d'Etat du Col. Bagaza (d'origine tutsie).
- 1988 : affrontements Hutus/Tutsis (5000 morts et 10.000 réfugiés), formation d'un gouvernement élargi.
- 1992 : constitution instaurant le multipartisme.
- 1993 :
 - *Juin : élection du Président Ndadaye, victoire du Frodebu.
 - *Octobre : tentative de coup d'Etat, assassinat du Président.
- 1994 : élection par le Parlement du Président Ntaryamira.

III. Rwanda :

- 1973 : affrontements Hutus/Tutsis, coup d'Etat du Gén. Habyarimana (d'origine hutue).
- 1990 : le FPR attaque l'armée gouvernementale.
- 1992 :
 - *Juillet : signature d'un accord de cessez-le-feu (non respecté) et envoi du GOMN sous la supervision de l'OUA.
- 1993 :
 - *Août : signature des accords de paix d'Arusha, mise en place d'un gouvernement de transition et processus de réconciliation nationale.
 - *Octobre : déploiement de la MINUAR dans le cadre du processus de paix d'Arusha.
- 1994 : assassinat, le 6 avril, des présidents Habyarimana et Ntaryamira à Kigali.

au pouvoir le Président Melchior Ndadaye (d'origine hutue) et son parti, le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu).

Au Rwanda en revanche, les Hutus dirigent le pays depuis plus de vingt ans. C'est en 1973, lors de combats meurtriers entre les populations tutsie et hutue, que le Major-Général Habyarimana s'empara du pouvoir par la force et imposa son parti unique : le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND). Le régime devint rapidement autoritaire (népotisme, violations répétées des droits de l'homme, presse strictement contrôlée...) et le gouvernement laissa la situation économique du pays dangereusement se dégrader. ●

Les réfugiés rwandais de 1959 ont toujours revendiqué leur droit au retour ; alléguant le problème de la surpopulation du pays, le pouvoir le leur refusa pendant longtemps.



Tanzanie/Réfugiés rwandais/Ngara - Photo UNHCR

LA GUERRE CIVILE AU RWANDA

LE 30 septembre 1990, les maquisards du Front patriotique rwandais (FPR - composé en grande partie de Tutsis réfugiés en Uganda depuis les massacres de '59) se lancèrent à l'assaut de Kigali, à partir de leur bases arrières situées en Uganda. Cette offensive marqua le début d'une guerre civile toujours inachevée.

C'est dans un contexte de crise politico-économique grave que le Président Habyarimana dut initier un processus de démocratisation. Celui-ci resta néanmoins intraitable sur la question du retour des réfugiés tutsis (+/- 500.000 actuellement) installés dans les pays avoisinants suite à la crise de '59.



Rwanda/Réfugiés burundais/Ngenda - Photo UNHCR

Ces réfugiés sont le noeud du problème. Ils ont toujours revendiqué leur droit au retour et à la terre. Alléguant la problématique de la surpopulation du pays, Habyarimana leur a dénié pendant longtemps tout droit à la nationalité et, à plus forte raison, au retour.

Devant la volonté manifeste du pouvoir de ne pas prendre en considération les revendications de ces réfugiés, le FPR déclencha les hostilités. Les premiers affrontements forcèrent 350.000 personnes à fuir les zones touchées. Les combats tournèrent rapidement à la guérilla entrecoupée d'offensives généralisées.

En juillet 1992, les protagonistes du conflit conclurent un accord de cessez-le-feu à Arusha (Tanzanie). La mise en oeuvre de celui-ci fut assurée par le Groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN) issus de divers Etats africains et placés sous la supervision de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

La situation ne fut pas pour autant réglée. Début février '93, en réponse à de récents massacres, le FPR lança une nouvelle offensive. Quelques 600.000 personnes furent contraintes d'abandonner leurs terres et trouvèrent refuge dans une

trentaine de camps répartis dans le nord du pays. Avec ce nouvel afflux, ce fut au total 900.000 déplacés qui se concentrèrent ainsi sur un cinquième du territoire où ne vit, en temps normal, qu'une population de 600.000 personnes !

Le 4 août 1993, un accord de paix fut ratifié à Arusha (sous les auspices de l'OUA et de la Tanzanie) — lequel devait mettre fin à la guerre civile. Cet accord prévoyait un nouveau cessez-le-feu ainsi que la mise en place d'un gouvernement de transition à base élargie (FPR inclus), le rapatriement des réfugiés et la réinstallation des déplacés, la constitution d'une Assemblée par des élections démocratiques (prévues pour octobre '95).

Afin d'assurer un climat de sécurité satisfaisant pour l'application de cet accord de paix, le Conseil de sécurité des Nations unies décida, à la demande des deux parties, par sa Résolution 872 du 5 octobre 1993, d'envoyer une force d'interposition de 2500 casques bleus (la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda - MINUAR). La MINUAR avait pour mandat de superviser le cessez-le-feu, de contrôler le processus de rapatriement et de réinstallation.

Le climat politique continuant à se dégrader (retard pris dans le déploiement de la MINUAR, assassinats politiques, massacres dans le sud...), les accords d'Arusha ne purent être mis en oeuvre. Le 6 avril 1994, l'assassinat des deux présidents fit à nouveau basculer le pays dans la guerre civile.

Les populations d'origine tutsie firent l'objet de pogroms organisés par les milices privées hutues et les éléments extrémistes de l'armée.

Devant l'ampleur des massacres, le FPR reprit les armes tandis que la plupart des opérateurs humanitaires durent quitter le pays pour raison de sécurité. Une grande partie du contingent de la MINUAR (son effectif passa de 2500 à 400 hommes) en fit de même.

Etant donné la gravité de la situation, le Conseil de sécurité a dernièrement décidé, par sa Résolution 918 du 17 mai 1994, l'élargissement du mandat de la MINUAR (protection des populations civiles par la création éventuelle de " zones humanitaires sûres ", embargo sur les ventes d'armes), portant ainsi ses effectifs à 5500 hommes.



Rwanda/Réfugiés burundais/Kigembe - Photo UNHCR

mistes de l'armée nationale (à 98 % tutsie) n'ayant pu supporter l'élection démocratique (le 1er juin 1993) d'un président d'origine hutue, mettant ainsi fin à une domination de la minorité tutsie, ininterrompue depuis l'indépendance.

Cette tentative fut contrecarrée par des massacres et des manifestations populaires locales et une désapprobation internationale qui poussa l'Etat-major de l'armée à se désolidariser des putschistes et à remettre le pouvoir aux civils.

Cependant, dès l'annonce du coup d'Etat, nombre de paysans hutus cédèrent à la panique et dressèrent des barricades sur les principales voies d'accès afin de se protéger des exactions de l'armée. Ils s'en prirent ensuite à leur voisins tutsis et les massacrèrent. Les survivants trouvèrent refuge dans des bâtiments publics. Lorsque l'armée vint au secours de ces victimes, elle se lança — par vengeance — à l'assaut des populations hutues, les massacra et détruisit des villages entiers.

Dès lors, nombre de paysans hutus firent et tentèrent de trouver refuge dans les zones frontalières : 50.000 réfugiés au Zaïre, 275.000 au Rwanda et 245.000 en Tanzanie. A cet ensemble de réfugiés, il faut aussi ajouter 250.000 déplacés d'origine tutsie ayant cherché refuge dans les bâtiments publics ainsi que 300.000 dispersés hutus — ce qui représente au total presque un sixième de la population de ce pays.

Au Rwanda, ces réfugiés burundais s'installèrent dans les préfectures du sud du pays (Kigali, Kibundo,

Gikongoro, Butare et Cyangugu) dans 21 camps différents. Ils vinrent s'ajouter aux civils rwandais déplacés ayant fui le nord ravagé par la guerre civile. Ce conflit ayant dangereusement épuisé les capacités productives du pays, les besoins alimentaires de ce surcroît de population furent assurés par le biais de l'aide internationale.

Lorsque l'armée vint au secours de ces victimes, elle se lança — par vengeance — à l'assaut des populations hutues, les massacra et détruisit des villages entiers.

En Tanzanie, pays qui accueillait déjà un certain nombre de réfugiés burundais (en suite à des précédentes crises), les nouveaux arrivants s'installèrent le long de la frontière, dans l'une des parties les plus pauvres et les moins accessibles de ce pays (Ngara, Kibondo, Kasulu et Kigoma). Tandis qu'au Zaïre, on les retrouva dans la province du Sud-Kivu.

La situation de ces réfugiés burundais n'a pas beaucoup évolué malgré le retour à une certaine accalmie dans leur pays. Le double assassinat du 6 avril dernier a néanmoins forcé le retour de quelques 192.000 réfugiés sur les 272.000 qui vivaient encore au Rwanda, selon l'ONU.

QUELQUES DONNEES

RWANDA

Population : 7,5 millions d'habitants.
Densité moyenne : 300 habitants au km².
PNB : 1,6 milliard de dollars.
Revenu par habitant : 200 dollars.
Superficie : 26338 km².
Capitale : Kigali.
Relief : hautes collines et plateaux, pays enclavé.

BURUNDI

Population : 5,62 millions d'habitants.
Densité moyenne : 202 habitants au km².
PNB : 1,19 milliard de dollars.
Revenu par habitant : 210 dollars.
Superficie : 27834 km².
Capitale : Bujumbura.
Relief : hautes terres de plateaux et collines, pays enclavé.

LE COUP D'ETAT MANQUÉ AU BURUNDI

LE 21 octobre 1993, l'assassinat du Président Ndadaye mit sérieusement en danger le processus de démocratisation au Burundi et, surtout, déclencha une vague d'atrocités provoquant l'exode de centaines de milliers de Burundais vers les pays limitrophes.

Cette tentative de coup d'Etat fut perpétrée par des éléments extrémistes



Rwanda/Réfugiés burundais/Ngenda - Photo UNHCR

L'AIDE INTERNATIONALE SUR LE TERRAIN

Pour faire face à l'afflux des réfugiés et déplacés au Rwanda, un Comité national de crise fut créé par les autorités du pays. Les populations firent preuve d'une réelle solidarité. Toutefois, compte tenu de leurs faibles ressources, le Rwanda et la Tanzanie firent très vite appel à la communauté internationale pour les aider à apporter une assistance humanitaire d'urgence.

Dès octobre '93, le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) étoffa sa présence sur place afin de coordonner les opérations. Le Programme alimentaire mondial (PAM) approvisionna en nourriture, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge (IFCR) supervisa les activités de ses différentes sociétés nationales présentes sur le terrain et aida la Croix rouge rwandaise dans la distribution des vivres. La Croix rouge belge (CRB), quant à elle, se chargea de la distribution de l'ensemble des articles non-alimentaires (couvertures, etc.). OXFAM-UK et Care International, CRB, Médecins sans frontières (France, Belgique et Pays-Bas), Médecins du monde (MDM), Pharmaciens sans frontières (PSF) et

l'UNICEF furent impliqués dans les programmes médicaux, d'eau et d'assainissement. Action internationale contre la faim (AICF) et Caritas partagèrent la responsabilité de l'approvisionnement et de la gestion des centres nutritionnels en étroite collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG) responsables de la santé.

La mobilisation de la communauté internationale a permis de distribuer 15.000 tonnes de vivres par mois depuis février '93.

Le PAM possédant des stocks alimentaires dans la région, des milliers de tonnes de vivres purent être distribuées en quelques jours dans les provinces touchées par l'afflux des réfugiés et déplacés. L'action conjuguée de la communauté internationale et des différents opérateurs a permis, depuis février '93, de distribuer 15.000 tonnes de vivres par mois (haricot, riz, huile, sucre, sel et lait en poudre). Les risques de famine furent ainsi endigués. Confrontés à des taux de mortalité alarmants, les ONG prirent en charge l'alimentation thérapeutique et pallièrent les carences alimentaires les plus critiques.

Arrivés rapidement sur place, les opérateurs humanitaires purent apporter des réponses adéquates aux besoins urgents en soins de santé, en personnel

et en matériel dans les camps de réfugiés et déplacés. Les priorités furent le renforcement des centres de santé locaux, la création de nouveaux centres, le creusement de latrines et l'installation de systèmes hydrauliques d'urgence afin de combattre efficacement les maladies (dysenterie, paludisme, choléra, tuberculose...) qui se propageaient déjà dans les camps. Ces maladies résultèrent des conditions extrêmement précaires d'hygiène et d'assainissement du milieu naturel ainsi que du manque aigu d'eau potable.

En outre, dès novembre '93, le HCR lança une vaste opération d'achat et d'acheminement d'équipements (tentes, couvertures, ustensiles de cuisine, matériel médical et médicaments). Par la suite, un convoi aérien permanent alimenta en logistique, matériel et ressources humaines l'assistance aux réfugiés et déplacés dans les quatre pays. Cependant, des difficultés dans l'acheminement des secours sont apparues principalement dans l'ouest de la Tanzanie. Ce problème est devenu crucial depuis l'arrivée dans cette région de 300.000 réfugiés rwandais fuyant les derniers massacres. ●



Tanzanie/Réfugiés rwandais/Ngara - Photo UNHCR



Rwanda/Réfugiés burundais/Ngenda - Photo UNHCR

L'AVENIR INCERTAIN DE LA RÉGION...

Le 1er mai, plus de 250.000 réfugiés rwandais traversent la frontière tanzanienne en moins de 24 heures.

AU Rwanda, depuis le début des massacres qui ont suivi le double assassinat des présidents burundais et rwandais le 6 avril dernier, tant les déplacés, que les réfugiés, que... les morts (près de 40.000 cadavres charriés par la Kagare dans le lac Victoria) se comptent par centaines de milliers.

Selon des responsables de la Croix rouge travaillant sur place, plus de deux millions de personnes ont dû fuir leurs habitations (250.000 déplacés dans le nord, 65.000 à l'est et 1.200.000 dans le sud et le sud-ouest). Plusieurs milliers se sont regroupés dans des bâtiments publics, institutions privées, abris temporaires... Des centaines de milliers d'autres se sont réfugiés dans les pays limitrophes ; une grande partie d'entre elles fuyant l'avancée du FPR dans le sud-est du pays sont arrivées en Tanzanie.

Le 1er mai, plus de 250.000 réfugiés avaient traversé la frontière

tanzanienne en l'espace de 24 heures. Il s'agit-là, selon le HCR, du « plus vaste et plus rapide exode jamais constaté » de toute notre histoire contemporaine. Toujours selon cet organisme, il en arrive journellement 1500 en Tanzanie. Le HCR et les organisations humanitaires déjà sur le terrain ont regroupé près de 330.000 personnes à Benako (Ngara) dans un camp aux dimensions impressionnantes. Cependant, les infrastructures y sont rudimentaires et l'approvisionnement en eau insuffisant. La situation pourrait se dégrader rapidement si les vivres et les soins médicaux venaient à manquer.

Malgré les énormes difficultés dues aux combats, des opérations humanitaires limitées ont déjà été menées : distribution de matériel médical et d'aliments à Kigali, distribution par le PAM de 500 tonnes de nourriture dans le nord et de 840 tonnes dans le sud du pays. Le 11 avril, deux équipes médicales de MSF-B sont envoyées avec matériel médical et chirurgical par avion à Kigali (mission financée par l'Union européenne (UE) pour un montant de 500.000 ECU). Le 29 avril, l'UE alloue 680.000 ECU à MSF-Espagne pour l'envoi d'une assistance médicale immédiate aux réfugiés rwandais en Tanzanie et 450.000 ECU à Oxfam-UK pour la



Rwanda/Réfugiés burundais/Ngenda - Photo UNHCR

couverture de certains besoins immédiats, en particulier la fourniture d'eau potable.

Il est impérieux que durant les prochains mois, l'intervention humanitaire internationale veille à préserver la vie et la santé de ces réfugiés et déplacés (l'ensemble des besoins urgents est évalué par le Secrétaire général de l'ONU à 16 millions de dollars US) ; afin que ces camps ne se transforment ni en mouroirs ni en nouveaux foyers d'instabilité.

Dores et déjà, l'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) a alloué la somme de 32 MECU pour les populations victimes des derniers affrontements meurtriers (530.000 réfugiés rwandais actuellement dans les pays limitrophes, 240.000 réfugiés burundais et 400.000 rapatriés burundais) et a confié à son partenaire le HCR la coordination de l'aide humanitaire pour couvrir les besoins en alimentation, logistique, biens de première nécessité, eau potable, santé, abris, etc. ●

Criees rwandaise et burundaise : montant global de l'aide allouée par l'Union européenne (ECHO) du 1^{er} janvier 1993 au 30 juin 1994

1. RWANDA :

| | |
|---|----------|
| -1993 : Aide en faveur des populations déplacées : | 7 MECU |
| -1993 : Aide en faveur des réfugiés burundais : | 4 MECU |
| -4 février '94 : Plan global (suspendu) en faveur des populations déplacées : | 8 MECU |
| -9 avril '94 : Aide médicale aux victimes (MSF/B) : | 0,5 MECU |
| -12 avril '94 : Aide alimentaire d'urgence (Caritas) : | 1 MECU |
| -10 mai '94 : Aide d'urgence aux victimes (CICR) : | 1 MECU |
| -20 mai '94 : Evacuation aérienne (OIM) : | 0,1 MECU |
| -25 mai '94 : Aide globale en faveur des victimes de la dernière crise (HCR + CICR) : | 12 MECU |
| -22 juin '94 : Aide globale aux dernières victimes (HCR) : | 19 MECU |

2. BURUNDI :

| | |
|---|---------|
| -1993 : Aide pour les populations déplacées : | 4 MECU |
| -3 février '94 : Aide alimentaire + transport aérien (PAM) : | 1 MECU |
| -29 mars '94 : Plan global pour les populations déplacées et rapatriées : | 14 MECU |

-17 mai '94 : Assistance médicale (MSF/B et CRB) : 1 MECU

3. PLAN GLOBAL D'AIDE AUX REFUGIES BURUNDAIS (Rwanda/Tanzanie/Zaire)

| | |
|---|-----------|
| -21 décembre '93 : première tranche : | 18,3 MECU |
| -16 mars '94 : seconde tranche (suspendue pour le Rwanda) : | 13,5 MECU |

4. TANZANIE :

| | |
|--|-----------|
| -1993 : Aide en faveur des réfugiés burundais : | 2 MECU |
| -29 avril '94 : Aide médicale et d'urgence pour les réfugiés rwandais (OXFAM/UK + MSF/E) : | 1,13 MECU |

5. ZAIRE :

| | |
|---|----------|
| -1993 : Aide en faveur des réfugiés burundais : | 0,5 MECU |
|---|----------|

MONTANT GLOBAL

| | |
|---|--------------------|
| de l'aide allouée par l'UE dans la région : | 108,03 MECU* |
| | * Millions d'Euros |